

# grandir



## info

N°32 juillet - octobre 2011



## zoom 1 Répliques : un projet franco malien d'échanges entre jeunes séropositifs

Le soutien psychologique et le conseil des adolescents infectés par le VIH est une préoccupation majeure pour les structures qui assurent leur accompagnement. *Dessine-moi un mouton*, en France, et *ARCAD/sida*, au Mali, sont deux associations qui proposent une aide aux enfants et familles concernés par le VIH. Ces associations organisent différentes activités en faveur des adolescents et des jeunes adultes parmi lesquelles des ateliers thématiques, des groupes de parole, des espaces d'écoute, notamment dédiés au partage sur leur vécu avec le VIH.

En 2010, par l'intermédiaire du programme Grandir, les deux associations ont mis en place des échanges autour du VIH entre leurs deux groupes de jeunes. Ainsi, à travers Skype, de France et du Mali, ces jeunes se sont régulièrement retrouvés pour parler de leurs ressentis, leur quotidien avec le VIH et pour conduire ensemble un projet nommé « Répliques », aboutissant à la réalisation d'une bande dessinée.

## Interview de Cyrille Moulin, Educateur spécialisé à Tag le Mouton (lieu d'écoute et d'accueil des adolescents et jeunes adultes de l'association *Dessine-moi un mouton*)

### 1. Quels étaient les objectifs d'un tel projet ?

Nous voulions animer un groupe de parole d'adolescents ou de jeunes adultes autour de la vie avec le VIH en France et au Mali. Les rencontres ont permis de consolider la dynamique de groupe des jeunes de Tag entre eux mais également avec ceux du Mali. Différentes thématiques ont permis d'aborder la problématique du VIH à travers les témoignages des jeunes. L'objectif final du projet était de concevoir une bande dessinée à partir de leur parole afin de l'inscrire dans le temps. L'idée était que la parole de ces jeunes ne se perde pas dans l'oubli mais qu'elle fasse trace et les sorte du secret.

### 2. Quelles formes le projet a-t-il pris ?

L'atelier livre s'est structuré autour d'un groupe de parole de jeunes vivant avec le VIH en France et au Mali. Via Skype, les jeunes se retrouvent une fois par mois le samedi après-midi. La webcam permet le contact visuel.

Chaque groupe de jeunes est assisté par au moins un adulte : au Mali, par la responsable du soutien psychologique et social, et en France par un éducateur et une psychologue.

Dans l'ouvrage, chaque jeune a choisi d'être représenté par un personnage animalier. Un graphiste assistait à ces rendez vous en France et matérialisait par des dessins les échanges entre les jeunes.

Ces rendez-vous ont été organisés autour des thématiques suivantes :

- Les portraits des jeunes
- L'annonce du statut sérologique
- Les relations amoureuses et sexuelles
- Le VIH en famille
- Les relations amicales et le VIH
- Le VIH à l'école
- Le VIH en milieu professionnel
- Le VIH et la prise en charge médicale
- Les traitements et l'observance
- La mort.

**zoom 1**  
Répliques : un projet franco malien d'échanges entre jeunes séropositifs

**zoom 2**  
La protection des droits des enfants vivant avec le VIH : L'expérience de l'association congolaise Serment Universel

**remue mènages**  
QCM sur les dernières recommandations OMS



Grandir Info est une publication de Sidaction, Initiative Développement

Ont participé à ce numéro :

Dr David Masson :  
docdmasson@yahoo.fr

Caroline Tran :  
c.tran@id-ong.org

Réjane Zio :  
r.zio@sidaction.org

Christ Eloïm Tounda Ouamba :  
christounda@yahoo.fr

Merci aux membres du comité technique Grandir pour leurs conseils et leurs relectures.

### **3. Comment les jeunes ont accueilli ce projet ? Y ont-ils adhéré ?**

Les jeunes ont favorablement accueilli ce projet qui leur a permis de parler de leur histoire. Le groupe de parole qui a débuté en janvier 2010 réunissait 16 jeunes de Tag avec une participation continue et soutenue de 10 jeunes. Le projet de la bande dessinée s'est révélé fédérateur.

### **4. Que peut apporter un tel projet à ces jeunes ?**

L'atelier livre a permis de libérer la parole des jeunes ; tous ont pu aborder, souvent pour la 1<sup>ère</sup> fois, alors qu'ils se côtoient depuis plusieurs années, le vécu de leur maladie.

Le groupe a donc été très riche sur le plan thérapeutique car ils ont pu discuter, se questionner et construire autour des différentes problématiques abordées. Ces échanges entre jeunes ont permis à chacun de relativiser sa propre histoire, de dédramatiser son expérience... Le fait d'échanger avec les jeunes du Mali a favorisé la parole des adolescents français. Le projet a instauré une logique de partage entre les jeunes qui ont été amenés à se questionner entre eux.

Au niveau de l'association, ce groupe de parole a également permis de libérer la parole d'autres jeunes.

### **5. Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans la mise en œuvre du projet ?**

Sur le plan humain, ce projet a été un exercice compliqué, douloureux pour les jeunes qui étaient souvent dans une position de défense : il a réuni ceux qui ont le plus de mal à parler de leur maladie. De ce fait, il a eu une portée thérapeutique.

Sur le plan technique, des problèmes de connexion sur Skype du groupe au Mali ont perturbé le bon fonctionnement des échanges. Cela a eu pour effet une expression hachée, qui a parfois freiné la parole des jeunes. Malgré ces difficultés, ils sont restés motivés et tous les thèmes prévus ont fait l'objet d'échanges. Il faut souligner également la grande motivation des jeunes maliens qui ont été toujours présents.

Sur le plan financier, nous sommes encore en recherche de soutien pour finaliser le projet : fabrication des planches, scénarisation et édition.

### **6. Quelles sont les suites du projet ?**

Ce travail servira de support pour poursuivre l'accompagnement individuel de chaque jeune ; en effet, leur parole sera reprise avec eux et questionnée.

Le projet a montré qu'il est possible de parler du VIH même si cela reste difficile.

## **Interview de Lountani Sissoko, Responsable du suivi psychologique et social des enfants à ARCAD/Sida**

### **1. Comment les jeunes et vous avez accueilli ce projet et qu'est ce qui vous a le plus motivé ?**

Le projet a été bien accueilli par toute l'équipe responsable du suivi des enfants (prestataires, animateurs). Il s'agissait en effet d'une expérience nouvelle d'échanges entre jeunes du Sud et du Nord touchés par un même problème.

Pour les jeunes, qui étaient les principaux acteurs, c'était une occasion de partager, de s'enrichir par rapport à leur vécu avec le VIH et aussi de se confronter à des réalités différentes.

### **2. Qu'est ce qui vous a le plus marqué ?**

L'aisance avec laquelle les jeunes ont pu évoquer tous les sujets ayant trait à leur vécu, et surtout leur motivation.

### **3. Ce projet a-t-il induit des changements dans la façon des jeunes d'appréhender leur vie et leur avenir ?**

En attendant les résultats d'une évaluation, nous avons observé des effets sur leur comportement. Certains ont fait preuve d'une plus grande responsabilité dans la gestion de leur santé : un adolescent qui avait arrêté son traitement pendant plus de trois mois est venu se confier au médecin...

Ce projet a également permis aux jeunes de mieux se projeter dans l'avenir et d'évoquer leurs perspectives de vie (études, travail, famille, etc.)

Nous avons pu constater une prise de conscience de l'importance de la prévention, du partage du statut avec le partenaire, de la gestion responsable de la sexualité.

#### 4. Qu'est ce qui a été le plus dur pour le groupe dans la mise en œuvre de ce projet ?

Au début quelques jeunes étaient timides, avaient du mal à s'exprimer, cela se comprenait car parler d'un problème aussi délicat et sensible comme le VIH avec des inconnus n'était pas facile. Au fil des rencontres la parole s'est libérée.

#### 5. En juin dernier, un jeune d'ARCAD/Sida et vous-même avez pu faire le voyage en France pour rencontrer les jeunes de Tag le mouton : que retenir-vous de ce temps de rencontre ?

Cette rencontre nous a permis d'échanger avec les acteurs du projet en France et d'envisager la suite qui pourrait se traduire par d'autres voyages d'échanges. Cela nous a également donné l'occasion de découvrir le fonctionnement de Tag le Mouton et de participer aux Solidays.

#### Pour en savoir plus

Lountani Sissoko, ARCAD/sida  
Email :  
[sissokolalou@yahoo.fr](mailto:sissokolalou@yahoo.fr)  
<http://www.arcadsida.org/>

Cyrille Moulin,  
Tag Le mouton  
Email :  
[cyrille.moulin@dessinemoiunmouton.org](mailto:cyrille.moulin@dessinemoiunmouton.org)

<http://www.dessinemoiunmouton.org/vih-sida/programmes3.php>

### RÉPLIQUES

DESSIN-MOÏ UN MOUTON / GREGORY BRIGOUT  
12 RUE D'ENGINER, 75010 PARIS - 01.48.28.14.28





## zoom 2 La protection des droits des enfants vivant avec le VIH : L'expérience de l'association congolaise Serment Universel

L'accessibilité aux soins des enfants infectés par le VIH a connu une nette amélioration ces dernières années, même si d'importants progrès restent à faire. De nouvelles problématiques ont émergé et ont été prises en compte, telles que l'annonce du statut sérologique à l'enfant, l'observance au long cours du traitement ARV, l'accompagnement des adolescents...

La question du droit et de la protection des enfants concernés par le VIH dans des contextes de précarité et de pauvreté demeure en retrait.

Les Nations-unies invitent cependant les pays à mettre en place des politiques de lutte contre le VIH/sida qui s'articulent autour des principes de non discrimination, d'égalité, de confidentialité et d'exactitude médicale.

L'Association Serment Universel (ASU), partenaire de Grandir au Congo, a placé cette problématique au cœur de ses actions en faveur des enfants concernés par le VIH en créant un service de **médiation** et d'**assistance juridique**.

Elle a ainsi enregistré au second semestre 2010, 55 plaintes dont un tiers émane d'adolescents infectés par le VIH, un tiers de tuteurs d'enfants et d'adolescents infectés par le VIH et un dernier tiers d'adultes infectés par le VIH.

Des cas de discrimination ont été enregistrés en milieu hospitalier et scolaire, dans la communauté, y compris religieuse, et dans le milieu familial : ce dernier représente la majorité des cas signalés... Pour les adolescents et les enfants, la discrimination est le plus souvent vécue sous forme d'exclusion de la confrérie d'âge à cause du statut sérologique positif : refus des voisins de laisser jouer les enfants ensemble, séparation des ustensiles...

Ils sont aussi victimes d'insultes et de calomnie, de divulgation de leur statut sérologique à des tiers (voisins, famille élargie...)

Les plus graves atteintes aux droits fondamentaux relevées sont des cas de négligence et de maltraitance d'enfants : absence de soutien dans leur parcours de soin, voire refus de prise en charge médicale, refus de scolarisation, brimades, privation de nourriture et châtiments corporels font partie des dommages que les enfants subissent.

Dans une moindre mesure, des cas de violences conjugales ont été notés envers les mères d'enfants vivant avec le VIH dans des couples séro-différents, ainsi que des cas de spoliation de l'héritage.

Face à ces plaintes, l'assistant juridique, lors de sa consultation, propose deux modes de résolution de conflit, laissés au choix du plaignant : **la médiation** et/ou **l'aide au recours à la justice** (rédaction d'une plainte pour un accompagnement vers les tribunaux).

Les médiations ont pour objectif d'aider les personnes en conflit à trouver une solution à l'amiable, en fonction du droit. Le juge peut être saisi lorsqu'aucun accord n'a été trouvé. Une demande de conciliation peut aussi se convertir en poursuite judiciaire si la présentation de l'affaire révèle des violations nécessitant que le juge s'en auto-saisisse.

Le plus souvent, les médiations réussissent car le rappel à la loi et la perspective d'aller en justice en cas d'échec de la médiation portent leurs fruits. Ainsi, seulement 3 affaires ont été transmises au juge pour enfant.

La coordination entre les différents acteurs des services d'accompagnement psychologique et social de l'association facilite l'orientation des enfants et adolescents infectés par le VIH et leurs familles vers le service d'assistance juridique.

Les séances de sensibilisation au droit, réalisées par l'assistant juridique au sein de la structure, permettent de plus aux bénéficiaires d'acquérir des connaissances juridiques et ainsi de mieux défendre leurs droits.

Cette expérience de Serment Universel met en évidence la nécessité de prendre en compte la lutte contre les violations de droit des personnes vivant avec le VIH en tenant tout particulièrement compte de l'enfant car les violations subies par ce dernier ne sont presque pas vues, ou trop souvent vues sous l'angle de l'adulte.

Cette problématique du droit des enfants infectés par le VIH peut s'avérer complexe quand on ne dispose pas de compétences en interne pour la traiter. A défaut de ressources internes, les structures peuvent faire appel à des compétences extérieures.

Si les lois existent, il est important qu'elles soient connues et appliquées : c'est souvent par méconnaissance de celles-ci, et des recours possibles lorsqu'elles sont bafouées, que rien n'est fait...

### Pour en savoir plus

Christ E.T. Ouamba,  
Assistant juridique, ASU  
Email :  
[christounda@yahoo.fr](mailto:christounda@yahoo.fr)  
<http://www.serment-merveil.org/>



**Dans le cadre de la PTME, le traitement prophylactique de la femme enceinte séropositive est préconisé à partir de :**

- 14 semaines d'aménorrhées
- 18 semaines d'aménorrhées
- 28 semaines d'aménorrhées

**Les femmes enceintes deviennent éligibles aux traitements ARV pour elles mêmes si elles ont moins de :**

- 200 CD4/mm<sup>3</sup>
- 350 CD4/mm<sup>3</sup>
- 500 CD4/mm<sup>3</sup>

**La prophylaxie ARV minimum que devrait recevoir un nouveau né de mère séropositive dure :**

- 72 heures
- 2 semaines
- 6 semaines

**Pour les nourrissons allaités, il est recommandé d'arrêter toute prophylaxie ARV à :**

- 6 semaines
- 6 mois
- Lors du sevrage
- 1 semaine après la fin de l'allaitement

**La durée recommandée pour réaliser le sevrage est de :**

- 3 jours maximum
- 1 mois
- 2 ans (chez le nourrisson infecté)

**Nb :** Les réponses attendues sont celles en accord avec les dernières recommandations OMS 2010, même si elles ne sont pas encore mises en place partout.

Envoyez vos propositions  
de réponse à :  
[grandir@sidaction.org](mailto:grandir@sidaction.org)

Cinq réponses parmi les  
meilleures seront tirées au  
sort et leurs auteurs gagne-  
ront le guide Grandir de prise  
en charge de l'infection à  
VIH chez l'enfant en Afrique.